Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [8-9]

Artikel: Cent ans de solidarité

Autor: bvdw

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-278778

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FS — Vous parlez de traitements chirurgicaux. Mais qu'en est-il des autres traitements contre le cancer, chimiothérapie, rayons?

KU — Malheureusement, il y a un problème financier qui se pose. Nous disposons de toutes les techniques, mais ces traitements coûtent très cher, et chez nous il n'y a pas d'assurance maladie. Le gouvernement ne peut pas assumer à 100 % les frais de tels traitements. Parfois le choix du traitement chirurgical découle de l'impossibilité de payer un autre traitement. Nous essayons de trouver des fonds pour les cas difficiles, mais ce n'est pas toujours possible.

FS — Qu'en est-il de la contraception au Pakistan?

KU — Nous avons mis sur pied un vaste programme de contrôle des naissances, mais c'est très difficile de convaincre les gens. Les hommes refusent la stérilisation, parce qu'ils la ressentent comme une at-

teinte à leur virilité, et ils refusent aussi que leurs femmes se soumettent à la ligature des trompes. Mais l'opposition la plus irréductible vient des femmes âgées de la famille. Les belles-mères interdisent à leurs belles-filles d'utiliser quelque moyen contraceptif que ce soit. Le stérilet, la pilule sont très peu utilisés, et les femmes qui y recourent, souvent le font à l'insu de leur famille.

FS — Que peuvent faire les femmes suisses pour contribuer à des progrès sur le plan de la santé pour les femmes pakistanaises ?

KU — Elles peuvent soutenir le projet de Fondation pour la recherche sur le cancer que je suis en train de lancer...

Propos recueillis par Ursula Nakamura

Pour soutenir le projet de la fondation, s'adresser à : Dr Khalida Usmani, Professor of surgery, F: J: Medical School, Lahore, Pakistan.

Deux pas en avant, un pas en arrière

La mort du président pakistanais vat-elle influer, à terme, sur le sort des femmes de ce pays? Pour l'instant, leur situation juridique est dramatique. Le Parlement a déclaré récemment la shari'a totale, soit l'islamisation complète des lois. « Une véritable catastrophe », s'attriste Khawar Mumtaz, dans son splendide sari vert, venue présenter en Suisse « Femmes au Pakistan: deux pas en avant, un en arrière », une étude menée en collaboration avec Farida Shaheed.

Elle décrit dans ce livre l'islam mais aussi ses abus, contre lesquels les femmes du WAF (Women's Action Forum) se battent depuis des années. Ainsi la loi Hudood, passée en 1979, et qui régit la vie privée des gens, punit aussi bien le vol que l'adultère et le viol, un amalgame qui mène à des situations aberrantes.

Un couple condamné à mort croupit en prison depuis de nombreux mois. Ils se sont mariés dans la plus grande légalité, respectant les délais de rigueur entre le divorce de la jeune femme et son remariage. Sauf que la femme, répudiée par son mari, s'est retrouvée du jour au lendemain bigame à son insu. Ledit mari, en effet, avait « omis » de signer le papier légalisant le divorce et, un regain d'« affection » aidant, voulait à nouveau sa femme. Faute de pouvoir, il s'est vengé en la dénonçant pour adultère, délit punissable de la peine de mort selon la loi Hudood...

Une histoire abracadabrante qui devient quotidienne, comme le prouve l'augmentation du nombre de femmes dans les geôles pakistanaises: 70 en 1980, elles sont 1500 aujourd'hui. Le



Dessin tiré du bulletin d'Isis.

plus déprimant pour Khawar Mumtaz qui s'exprimait avant la mort de Zia ul'Haq, est que la foi n'est pour rien dans ces changements: « Le gouvernement veut rester au pouvoir et joue pour cela la carte de l'islam, la religion est un instrument du pouvoir. Comme aucune loi ne s'attaque au système économique, il reste les femmes, un groupe faible, désorganisé. Et la loi Hudood, bonne à tout faire, déformée de surcroît... »

(bma)

Cent ans de solidarité

e Conseil international des femmes, dont l'Alliance de sociétés féminines est l'antenne suisse, vient de fêter son centenaire à Washington, ville où il fut fondé en 1888. Plus de 800 déléguées de 56 pays assistaient à cette célébration, doublée de l'assemblée générale de l'organisation. La délégation suisse était composée de onze personnes, sous l'égide de Mme Huguette de Haller-Bernheim, présidente de l'ASF.

La nouvelle présidente du CIF est Mme Lily Boeykens, de Belgique. En ce qui concerne la Suisse, Mme Jeannine de Boccard, trésorière, a été élue membre votant du bureau; Mme Bernadette von der Weid, présidente de la commission « Santé », a été élue vicesecrétaire de séance du bureau; et Mme Schiers a été élue présidente de la commission « Economie domestique ».

Les débats ont porté sur des thèmes tels que l'habitat, les migrations, les procédés de fécondation artificielle, le SIDA, les soins aux personnes âgées. La Dr Margaret Anstee, directrice générale de l'ONU à Vienne, a prononcé une conférence sur la femme de 50 ans, traitant de tous les problèmes qui se posent à un groupe d'âge qui augmente chaque année, et dont les conditions de vie diffèrent totalement selon les cultures et les mentalités.

L'intérêt de ce genre de réunion n'est pas, à mon sens, dans les écrits ou les décisions officiels. L'important, c'est qu'une sorte de parlement mondial discute librement des désirs et des difficultés des femmes dans leur diversité. C'est seulement ainsi que nous pourrons mesurer à quel point, comme dit la chanson, « c'est un petit, un tout petit monde que le nôtre. » (bvdw)

Publicité I

